

**COMPTE RENDU RÉUNION N° 8-2024
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NERCILLAC
DU 06 DÉCEMBRE 2024 À 18H À LA MAIRIE**

Présents : M. DUPONT, Mme GORGAS, M. LA SOUDIERE Mme DELHOUMEAU, M. FUSEAU, MM. PAILLAT, PONTCHARRAUD, Mmes DELMON, NEOLIER, RANSON.

Excusés : Mmes DARMAILLAC, MANGEARD, M. LESPINARD.

Excusé avec pouvoir : Mme DARMAILLAC a donné pouvoir à Mme DELHOUMEAU

Mme GORGAS a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de retirer de l'ordre du jour la motion relative au projet de loi de finances pour 2025.

Le Conseil Municipal accepte ce retrait.

. APPROBATION DU COMPTE RENDU N° 7 DE LA RÉUNION DU 29 OCTOBRE 2024

Le compte rendu envoyé par voie électronique est approuvé à l'unanimité.

. RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025

M. le Maire rappelle que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Les deux agents recenseurs sont Mme GILLOIS Patricia pour la partie des villages et M. STORIK Jean-Luc pour la partie du Bourg. La rémunération de ces agents sera sur la base d'un forfait, c'est-à-dire le montant de la dotation attribuée par l'Insee divisée en deux. Les coordonnateurs, Mmes BOUILLON Marina et Mme MIAINT Jennifer, effectueront les travaux durant leurs horaires de travail habituels.

. AMÉNAGEMENT DE BOURG

M. le Maire informe que la réception de chantier pour le lot 1 VRD aura lieu le 10 décembre. En ce qui concerne le lot 2 espaces verts, il reste encore quelques finitions. L'éclairage public du parking est en fonction depuis le 06 décembre.

. LOTISSEMENT COMMUNAL

M. le Maire informe qu'à ce jour, le montant total des travaux est de 153 000 €. Il faudra compter en plus les travaux bicouche gravillonné. Courant février, il faudra déterminer le prix du m² afin de lancer la commercialisation des terrains. Il faudra aussi prévoir un règlement.

. BUDGET COMMUNE DÉCISION MODIFICATIVE N° 5

M. le Maire explique que suite aux travaux d'aménagement de Bourg et afin de finaliser l'embellissement du carrefour avant le printemps, il a été demandé à l'entreprise Savariau un devis de remise en état des plates-bandes aux abords de la rue de Cognac pour un montant de 7 908 € et un autre devis pour le remplacement des lavandes aux entrées sud et nord de la RD 15 rue de Cognac d'un montant de 9 600 €. Des piquets vont être rajoutés rue de la Soloire près du pont de la Rivelette pour éviter que les véhicules roulent sur les massifs, le montant est de 455 €

Le conseil municipal donne un avis favorable et une décision modificative sera inscrite au budget.

. INFORMATIONS DIVERSES

Illuminations : certaines décorations sont branchées sur les nouvelles prises qui ne fonctionnent pas. Il a été demandé au SDEG d'intervenir rapidement.

Me DAVID Sophie : M. le Maire fait lecture d'une demande de Me DAVID Sophie concernant la succession de Mme Poussard Claudette. Cette dernière demande si la commune serait intéressée pour acheter 3 parcelles situées à la Varenne Nord. Le conseil municipal n'est pas intéressé par l'acquisition de ces parcelles.

CA Grand Cognac : Une subvention à l'amélioration de l'habitat d'un montant de 2 000 € a été attribuée à M. Godin Adrien.

Vœux de la Municipalité : il a été décidé de prévoir uniquement des galettes des rois briochées et à la frangipane accompagnées d'un punch avec et sans alcool.

La distribution des invitations aura lieu le vendredi 20 décembre.

Fin de la réunion à 19 h 30.

La Secrétaire,
Brigitte GORGAS

